



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Le recteur de la Région Académique Nouvelle-Aquitaine  
recteur de l'Académie de Bordeaux  
Chancelier des Universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les professeurs des classes de  
collège  
S/C de Mesdames et Messieurs les proviseurs et principaux

## Rectorat

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

Bordeaux, le 17 février 2017

Réf :

Lettre 13 16-17 NL

Mesdames, messieurs les professeurs, veuillez trouver des recommandations pour vous aider à la saisie des bilans périodiques \* destinés aux élèves de collège et à leur famille.

Affaire suivie par :  
Frédéric BLANC  
Doyen des IA-IPR  
Pierre LACUEILLE  
DAFPEN

Téléphone :  
05 57 57 38 19

Fax  
05 57 57 39 77

Mél :  
ce.lpr  
@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph  
de Carayon-Latour  
CS 81499  
33060 Bordeaux  
Cedex

### 1 LES «ELEMENTS DE PROGRAMME TRAVAILLES DURANT LA PERIODE»

Les fonctionnalités offertes ouvrent de nombreuses possibilités. Une réflexion de l'équipe est nécessaire au niveau des conseils d'enseignement et du conseil pédagogique.

En effet, des choix doivent être réalisés afin de :

- s'assurer que les données sont suffisamment explicites pour les élèves et leur famille et ce, tant par leur volume que par leur nature ;
- veiller à ce que cette saisie donne encore plus de sens aux informations portées dans la rubrique « acquisition, progrès et difficultés éventuelles » ;
- éviter des distorsions trop importantes au sein d'une même discipline pour un niveau donné.

De plus, ce travail contribuera à améliorer la connaissance des pratiques et des exigences entre enseignants en particulier dans deux dimensions :

- *les projets pédagogiques disciplinaires qui intègrent la dimension évaluative*
- *le processus permettant le passage de l'évaluation périodique disciplinaire à l'évaluation d'un niveau de maîtrise des domaines et composantes du domaine 1.*

Dans cette rubrique, nous vous encourageons à communiquer aux familles quels ont été vos objectifs prioritaires durant la période renseignée plutôt qu'une liste exhaustive de ces derniers, ainsi que les contenus disciplinaires qui ont permis de les aborder.

Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser la fonction saisie manuelle d'un texte « copier-coller » préparé à l'avance. Ce travail valorise l'analyse réflexive de vos pratiques.

Dans certaines disciplines, il peut être intéressant d'utiliser l'aide à la saisie pour créer des items correspondants aux diverses compétences travaillées. Puis, de porter dans la colonne « acquisitions, progrès et difficultés éventuelles » des indications sur le niveau de maîtrise de celle-ci. Par exemple, en LVER avec les cinq compétences langagières du CECRL.

### 2 ACQUISITIONS PROGRES ET DIFFICULTES EVENTUELLES :

Il importe d'encourager et valoriser les réussites de tous afin que ceux qui ont des difficultés trouvent dans le bulletin une source de motivation pour surmonter ces dernières. Les informations propres à chaque élève prendront encore plus de sens si les appréciations formulées portent plus particulièrement sur les compétences citées dans la rubrique précédente.

**Les fonctionnalités des outils informatiques permettent de rédiger les rubriques suivantes dans le cadre d'écrits collaboratifs.**

### **3 ENSEIGNEMENTS PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES :**

Il est nécessaire d'informer les familles de l'intitulé de l'EPI, de la thématique interdisciplinaire traitée et de la production attendue. La saisie des informations dans cette rubrique est aussi l'occasion de faire un bilan intermédiaire de la maîtrise des compétences du domaine 2 par chaque élève.

### **4 ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE :**

Une sélection des compétences principalement travaillées est là encore à préférer à la liste exhaustive des actions réalisées. Comme la précédente, cette rubrique doit aussi être l'occasion de communiquer aux familles des données sur la maîtrise des compétences du domaine 2 par l'élève.

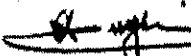
### **5 LES PARCOURS :**


Pour chaque parcours, il importe de mentionner :

- les activités emblématiques mises en œuvre durant la période renseignée et les compétences qu'elles visent à développer ;
- l'implication de l'élève.

Pour rappel, il est fortement recommandé d'utiliser un portfolio numérique pour collecter les parcours. Si possible l'application FOLIOS.

Recevez mes salutations cordiales.

Le recteur  
  
Olivier DUGRIP



\* Textes de référence ; Décret n° 2015-1929 du 31/12/2015 et arrêté du 31/12/2015.)